

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 24 (1891)

Artikel: L'autorité en matière religieuse : d'après le dernier livre de M. James Martineau [suite]
Autor: Goens, F.-C.-J. van / Martineau, James
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379508>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'AUTORITÉ EN MATIÈRE RELIGIEUSE

D'APRÈS LE DERNIER LIVRE DE M. JAMES MARTINEAU

PAR

F.-C.-J. VAN GOENS ¹

VIII

Après avoir exposé les principaux « milieux réfringents » par lesquels la Lumière du monde a passé pour parvenir à notre christianisme moderne, il ne reste qu'à écarter « le nimbe et la couronne » pour permettre à l'orbe de présenter ses véritables traits. C'est à cela que tend de plus en plus la pensée religieuse actuelle ; elle demande à tracer l'image historique de Jésus de Nazareth. Admettant que le Christ a un côté humain, on a permis de considérer l'homme, pourvu qu'on finisse par voir le Dieu. Evidemment, c'est affirmer qu'on peut refuser ses droits à l'histoire, pourvu que le credo soit sauvé ; en d'autres termes, c'est dire : Vous pouvez ouvrir les yeux, si vous consentez à voir ce que nous vous prescrivons. Il y a là une grande illusion. Qu'est-ce qui est humain en Christ ? C'est sa personnalité intime, sa pensée, ses affections, sa volonté pendant son séjour sur la terre. Tout cela appartient au domaine des faits plus ou moins appréciables et c'est là que le divin a dû se déployer. En revanche qu'est-ce que la nature supérieure qu'on exalte dans le Christ ? C'est quelque chose qui va au

¹ Voir *Revue de Théologie et de philosophie*, livraisons de mars, mai et juillet 1891.

delà de notre compréhension, qui suppose une existence au delà des temps, dans des régions inabordables, dans des conditions inconcevables. Ici la vérification est aussi impossible que celle de l'histoire naturelle de la planète Mars ou de la littérature de Saturne. Ce ne sont pas des faits, mais des doctrines. C'est le résultat de ce que les hommes ont *pensé* au sujet du fondateur du christianisme, non ce qu'il *était*. Ainsi l'on se prive du grand moyen de corriger les écarts de l'imagination et de fournir « les saintetés objectives de Dieu. »

Voici donc la règle qui doit, selon nous, présider à la séparation du divin et de l'humain dans l'origine de notre religion. Le divin, c'est ce que Jésus lui-même a été, son caractère spirituel et son rapport moral avec Dieu ; l'humain, c'est ce qu'on a pensé de sa personne et de ses fonctions. C'est la providence de l'histoire qui nous l'a donné, *lui* ; ce sont les hommes de l'histoire qui ont fourni la *théorie* sur sa personne. Ce n'est qu'en écartant celle-ci que nous pourrions contempler la face de celui-là. Dès l'origine, le christianisme a été pris non pour *la religion de Jésus-Christ*, mais pour *une doctrine sur Jésus-Christ*, laquelle détermine ses natures et sa place, dans le passé et dans l'avenir, dans les régions invisibles qui n'ont rien à démêler avec l'histoire. Hors de là point de christianisme.

Malheureusement, comme nous l'avons vu, la figure réelle se cache dans un brouillard d'humaines théories et de préventions sans nombre. Pour en tirer la vérité objective, nous sommes entièrement réduits à l'évidence interne. Ici les combinaisons fantastiques peuvent abonder : il y a cependant des règles critiques qui, appliquées avec un sens historique compétent, peuvent préserver de mainte erreur. En voici *trois*, uniquement applicables aux synoptiques qui constituent la source de tout ce qu'on peut connaître de la vie terrestre de Jésus de Nazareth.

Première règle. Il y a anachronisme toutes les fois que, durant ou avant le ministère de Jésus, le narré introduit un personnage qui tient un langage ou rapporte des événements appartenant à une date postérieure.

Cette règle nous force de déclarer comme inauthentique dans sa forme actuelle toute prétention de Jésus à être le Messie promis. On a donné plus haut¹ les raisons qui portent à croire que Jésus ne fit que continuer le message du Baptiste, n'eut pas la prétention d'être le chef personnel du royaume de Dieu et que ses disciples le revêtirent de cette dignité après qu'assurés de sa vie céleste, ils eussent résolu le mystère de la croix en tirant des prophètes la doctrine d'un Messie souffrant. Ils supposèrent à Jésus la conscience de ce qu'ils avaient découvert sur son compte et interprétèrent çà et là ses paroles dans cet esprit. Ainsi Jean ne fut pas, comme les synoptiques le présentent, un simple avant-coureur, et Jésus a été son continuateur. Comment rendre compte sans cela de ces disciples à Ephèse auxquels Apollos avait expliqué exactement ce qui se rapporte à Jésus, quoiqu'il n'eût connaissance que du baptême de Jean ? (Act. XVIII, 25). Evidemment la secte du baptiste n'accordait à lui comme à Jésus que la prétention de *héraults* du royaume de Dieu, préparant le monde à la rencontre de son juge. Nous avons ici le simple écho de l'évangile qui captivait les multitudes en Galilée : c'est la religion vivante de Jésus lui-même avant que ses disciples eussent trouvé son identité avec le Messie. C'est cette doctrine qu'Aquila et Priscille communiquèrent à Apollos, comme couronnement de la foi (Act. XVIII, 26). Si Jean avait réellement proclamé Jésus pour le Fils de Dieu, tous les baptisés auraient dû passer à lui ; accepter le baptême de Jean eût été l'équivalent d'accepter Jésus comme le Christ et on ne comprendrait pas une secte séparée comme celle d'Apollos à Ephèse. L'éclipse du Baptiste dans les évangiles est due aux relations personnelles de ses disciples avec Jésus.

Jésus, à plusieurs reprises, annonce sa résurrection et donne un rendez-vous en Galilée (Marc XIV, 28). Je vois ici le mélange d'un fait historique et d'une interprétation rétrospective. La base réelle de la prédiction se trouve dans les sentiments d'un conflit inévitable, tandis que le reste est dû à

¹ P. 326-356 résumées plus haut p. 273 à 280.

la foi subséquente à la résurrection de Jésus et à sa réapparition en Galilée.

Sommé de donner un signe qui accrédite sa mission, Jésus se contente de mettre en contraste avec les Ninivites et la reine de Scéba ses interlocuteurs, qui demandent des lettres de créance à « un personnage qui se dit plus grand que Jonas et Salomon » (Mat. XII, 38-45). Plus loin il se dit « plus grand que le Temple » (Mat. XII, 6). Quel contraste avec ce large plaidoyer en faveur de la liberté à l'égard du sabbat : le sabbat est fait pour l'homme, non l'homme pour le sabbat (Marc II, 27).

Le retour des douze selon Matthieu (XI, 25, 26), des soixante-dix selon Luc (X, 21) fait éclater Jésus en actions de grâces : Voilà sans doute une tradition intacte. Mais à partir de là les deux évangélistes se séparent ; chez Matthieu la touchante effusion est d'abord suivie, en monologue, d'une assertion dogmatique qui rappelle la théorie du Logos (vers. 27), puis d'une exhortation sublime aux travaillés et aux chargés ; et enfin d'une affirmation de sa propre débonnairerie et de son humilité. Or quelle âme humble se mettra ainsi en avant et recommandera son humilité ? surtout lorsque ailleurs elle se dit plus que Jonas, Salomon et le temple ? Non, nous avons ici le langage d'un converti qui décrit les traits de celui auquel il est redevable de la vie nouvelle. C'est l'expérience rétrospective d'un disciple reconnaissant. Selon Luc (X, 23, 24) Jésus préconise le bonheur de ceux qui l'ont vu et entendu. Mais Luc (X, 16) nous apprend lui-même que l'évangile est le même, quel que soit son organe. Connaître le Christ selon la chair, ne donne pas matière à se glorifier (2 Cor. V, 12, 16). On reconnaît ici les effets du délai de la parousie qui faisait regretter la présence matérielle de Jésus. Le Jésus, qui exalte le bonheur de le voir, appartient à l'époque qui l'a retracé.

La propagation de l'évangile au milieu des Gentils était chose inconnue du vivant de Jésus. (Mat. X, 5 ; XV, 24 ; Act. I, 6 ; X, 34, 35.) Jésus dit même à ses disciples : « Vous n'aurez pas achevé de parcourir les villes d'Israël, que le Fils de l'homme sera venu » (Mat. X, 23). La promesse que Jésus avait à annon-

cer était purement nationale. Que faut-il donc penser de la parabole des vigneronns (Marc XII, 1-12), de celle des conviés (Luc XIV, 16 suiv.), de celle du fils prodigue où le fils prodigue est le païen, et le fils aîné le juif (Luc XV, 11-31) ? Nous avons ici une *vaticinatio post eventum*, datant d'un temps où les païens, acceptant l'Évangile, commencèrent à émouvoir la jalousie des Juifs.

L'avènement du Messie avec un long délai de sa domination, ne pouvait pas avoir un sens intelligible pour ceux qui entendaient Jésus en Galilée ou à Jérusalem. Et cependant il est représenté en Messie sous l'image d'un homme de haute naissance qui s'en va « dans un pays lointain » pour être investi de la royauté, et rentre à l'improviste pour faire rendre compte à ses serviteurs (Luc XIX, 11-28). Nous sommes transportés ici à l'époque où l'on cherchait à arracher à la crucifixion une preuve de la messianité de Jésus. Il en est de même de la parabole des talents (Mat. XXV, 14-30) et de celle des Vierges (1-13). Les exhortations à la vigilance peuvent remonter à Jésus, puisque le royaume qu'il annonçait était proche, mais c'est une génération postérieure qui leur a prêté le cadre que nous possédons. Nulle part ce fait n'est plus évident que dans la parabole du juge inique (Luc XVIII, 1-8).

Quoique Jésus ait partagé l'attente messianique de son peuple, sauf modifications personnelles, il est évident qu'il n'a pas pu prononcer sous leur forme actuelle, les discours apocalyptiques que les synoptiques lui attribuent. Il est certain que Jésus, grâce à son idée spirituelle des rapports de Dieu et l'homme, jointe au dégoût que devait lui inspirer la profanation des lieux saints, a senti l'impossibilité de la durée du temple et l'a déclaré destiné à disparaître. Mais il y a loin de là à la prédiction de tant de faits concrets, physiques, politiques, sociaux, religieux; ceci nous transporte loin de Jésus et de son horizon et rappelle même l'expérience du second siècle: les disciples traduits devant les gouverneurs et les rois (Luc XXI, 12), ces vastes discussions de famille à cause de la foi, ces enfants livrés par leurs parents (16). Le terme par lequel Jésus repousse la prétention de savoir la date exacte de la

parousie, contient une preuve certaine d'une rédaction postérieure : « personne ne sait le jour ni l'heure, ni un ange au ciel, ni ὁ υἱὸς, εἰ μὴ ὁ πατήρ. » (Marc XIII, 32.) Remarquez les articles ; cet usage était inconnu avant que la doctrine de la personne du Christ eût pris sa forme théologique ¹. Bref, à l'exception des exhortations à la vigilance en vue des souffrances des derniers jours, on ne saurait guère admettre que Jésus ait prononcé ces discours ; plus on veut les sauver, plus on dépouille Jésus du caractère d'un vrai prophète. Si la prophétie avait été confirmée, elle aurait rendu à Jésus un témoignage digne d'être conservé ; mais puisque la génération disparut sans que les prédictions se soient réalisées ; puisque Jérusalem n'a pas été « foulée par les Gentils » seulement « jusqu'à ce que les temps des Gentils fussent accomplis » (Luc XXI, 24) ; puisque le monde a duré au mépris de la promesse de la parousie, il faut sans regret laisser tomber ces feuilles apocalyptiques de l'arbre flétri de la vie nationale d'Israël. Quelque disciple, à quelques décades de la vie de Jésus, a saisi ces productions juives pour suppléer ce qui lui paraissait manquer au message du royaume ².

A ces grands exemples d'anachronismes il faut en ajouter quelques autres. Jésus refuse à un homme de prendre congé de sa famille (Luc IX, 61, 62) ou d'ensevelir son père (59, 60) ; il veut qu'on haïsse sa famille pour être son disciple (Luc XIV,

¹ L'auteur fait à ce sujet de curieuses remarques, p. 585. *Mon, votre, notre Père* sont les termes par lesquels Jésus conçoit et désigne le rapport de l'esprit humain ou du sien avec Dieu. Déclaré « Fils de Dieu avec puissance » du haut du ciel par Paul, le sens est purement messianique et anthropologique. *Le Fils et le Père* furent employés lorsque la théorie du Logos distingua les deux participants de la divinité. On peut constater même une gradation dans l'usage des pronoms possessifs dans les synoptiques. La substitution de *mon Père* au lieu de *notre* ou *votre Père* se retrouve le plus dans la rédaction la plus récente : jamais chez Marc ; trois fois chez Luc, 17 fois chez Matthieu. Le 4^{me} évangile a 36 fois *mon Père*.

² L'intérêt qu'on a porté de tout temps à ces discours eschatologiques s'explique surtout par la confusion de *prophétie* et de *prédiction* : on a placé le centre de gravité de la prophétie dans l'annonce des choses futures ; on l'a considérée comme une histoire anticipée.

26). Nous avons ici affaire à un évangéliste qui vivait au milieu des conflits entre un christianisme agressif et un paganisme régissant ; il oublie que Jésus n'avait d'autre personnel qui le suivit que les douze ; qu'il ne demandait pas la rupture avec la famille ou avec la synagogue, mais uniquement un cœur plus aimant et une volonté plus fidèle. Disons enfin que le précepte le plus caractéristique du christianisme : « si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se charge de sa croix et me suive » (Mat. XVI, 24) n'a pu être créé et consacré que par le sacrifice du Christ.

Deuxième règle. Les événements miraculeux ne sauraient être regardés comme suffisamment attestés en présence de causes naturelles qui expliquent la foi qu'on leur a accordée. Il y a ici de la place pour un assentiment, au moins partiel et indécis, aux incidents rapportés comme miraculeux. Le miracle apparent n'est pas exclu au nom de l'universalité de la loi. Notre provision de lois connues, ne formant pas un cercle clos, ne saurait exclure un phénomène anormal comme impossible. Mais elle nous autorise à dire : l'événement accordé, vous ne pouvez jamais dire que c'est un miracle ! En effet, il y a toujours de la place pour l'imprévu dans les lacunes d'une loi indéterminée ; du moment qu'on lui assigne sa place dans cette loi, l'événement appartient à la sphère de la nature, non à ce qui est au delà, ainsi que votre miracle le requiert. Cette considération prive ce qu'on appelle « signes et prodiges » de toute valeur religieuse et les renvoie au monde ; j'y insiste d'autant moins qu'elle accepte de la part des théologiens le faux postulat de l'exclusion mutuelle de la causalité cosmique et de la causalité de Dieu et prétend qu'on ne peut être sûr de la présence de Dieu qu'en dehors de la nature.

Sans être préjugé impossible, un miracle rapporté peut être incroyable à cause d'un manque d'évidence suffisante ; c'est sur cette base que doit reposer l'appréciation de la valeur historique des narrés évangéliques. En présence de faits dont nous n'avons pas la perception immédiate, nous prenons nos précautions. Elles redoublent lorsque nous sommes éloignés de toute expérience personnelle ; surtout si l'auteur des infor-

mations n'est pas d'une exactitude assurée. Mais le cas devient toujours plus grave, si nous avons affaire à une tradition orale, couchée par écrit. Si déjà aujourd'hui une cour de justice a souvent tant de peine à découvrir la vérité, on pourra se faire une idée de ce qu'il faut avant de pouvoir reconstruire le vrai tableau de la vie de Jésus. Nous dépendons des synoptiques qui sont séparés par la seconde ou la troisième génération des événements qu'ils racontent et qui, dans leur période d'enthousiasme sans critique, reproduisirent la tradition populaire faite de souvenirs, de respect et de foi. En conséquence, rien n'est plus certain que ceci : on a cru aux miracles, arrivés ou non. Déjà la foi à la possession démoniaque n'était qu'une fausse interprétation de faits naturels. Quelquefois aussi une parabole oubliée se pétrifia en miracle sans valeur. Ainsi la parabole du figuier stérile (Luc XIII, 6-9) s'est transformée dans l'étrange histoire du figuier maudit (Mat. XXI, 18-20 ; Marc XI, 12-14, 20, 21). Le vrai sens d'autres miracles rapportés se trouve dans leur signification symbolique. Si les guérisons *à distance* sont accordées à la foi de la Syro-phénicienne et à celle du centenier romain qui sont *païens*, n'est-ce pas pour montrer que la guérison est prête à répondre au premier appel de « ceux qui sont loin ? » La multiplication des pains, la marche sur les eaux, la transfiguration rentrent dans la même catégorie des symboles. La tentation objective le combat intérieur. Entrer dans cette voie, c'est tenir compte des conditions historiques et morales du temps.

Troisième règle. Sont authentiques par eux-mêmes les actes et les paroles attribués à Jésus, qui dépassent clairement le niveau moral des narrateurs, tandis que ceux qui ne rendent pas son esprit, mais sont conformes aux leurs, rentrent dans une tradition inexacte. Ici la tâche du critique est plus difficile et plus délicate ; il aura beau être circonspect, son procédé ne convaincra pas ceux qui demandent des motifs de foi plus décisifs que ceux qui résultent de l'harmonie et de son contraire dans les nuances du caractère ; pour d'autres rien n'est plus persuasif. Quelques traits ont déjà été signalés à propos de l'anachronisme de la première règle.

Voici une parole du sermon de la montagne : « Ne donnez pas les choses saintes aux chiens et ne jetez pas non plus vos perles devant les pourceaux. » (Mat. VII, 6.) Selon l'usage contemporain juif, les termes de « chiens » et de « pourceaux » désignent les gentils ; si Jésus a prononcé ce précepte, il faut admettre qu'il a donné sa sanction aux manifestations les plus méchantes de l'intolérance israélite. Un pareil mépris, une pareille insulte peuvent-ils être attribués à celui qui exalta la foi de l'étranger (Mat. VIII, 10) et choisit le Samaritain pour interprète idéal du second commandement ? Ce langage a son parallèle et sa date dans l'Apocalypse (II, 18 et suiv.). Notre verset, sans liaison avec le contexte, est une des plus récentes interpolations du plus mélangé des évangiles et exprime l'aversión qu'inspirait l'empiétement païen sur la pureté de l'Eglise à ses pasteurs fidèles et à son vrai peuple ¹.

On se rappelle l'irritation que Luc attribue à Jésus en présence de l'endurcissement de son peuple (Luc IV, 16-30). Est-ce là le serviteur de l'Eternel qui ne brise point le roseau cassé et n'éteint point le lumignon qui fume ? (Mat. XII, 18-21.) Ces invectives adressées à des parents, des anciens, des voisins, des compagnons d'enfance ne sont-elles pas plus l'expression de l'humeur que de l'amour ? Les autres évangélistes font plutôt penser à l'abattement qu'à l'agression (Marc VI, 4-6). Luc, écrivant à une époque où la prépondérance des Gentils avait exaspéré les sentiments juifs, a transformé l'incident de Nazareth en une miniature du ressentiment passionné d'Israël contre l'usurpateur de ses promesses.

Le même défaut de Luc peut être constaté dans le récit du chap. XI, 39-41. Jésus est censé avoir prononcé de vives invectives contre les Pharisiens, pendant qu'il jouissait de l'hospitalité de l'un d'entre eux. Mais Luc trahit sa faute en mettant

¹ Il est étonnant que M. Martineau n'ait pas cité d'autres passages du sermon de la montagne incompatibles avec le caractère de Jésus. Ainsi l'autorité pharisaïque de la lettre Mat. V, 18, 19 (avec allusion évidente à Paul). Puis la proclamation du caractère messianique, dès l'entrée du ministère. Mat. VII, 22 suiv. Voir Holtzmann, *Hand Comm.* sur les synoptiques, p. 108 et 130

dans la bouche de Jésus une citation du livre apocalyptique la « Sagesse de Dieu » (49-51), qui fait descendre les crimes commis contre les prophètes jusqu'à la mort de Zacharie pendant le siège de Jérusalem par Tite. Ceci nous transporte encore au temps post-apostolique, alors que la rupture était complète et envenimée entre l'Eglise qui se disait le vrai Israël et les Juifs exaspérés de son apostasie. Mais ces sentiments ne sauraient se combiner avec les dispositions habituelles de Jésus : il y a loin des accents d'une justice froissée, comme on peut la supposer chez lui, à la rage aiguë d'un pur reproche adressé à un hôte.

On ne peut s'empêcher non plus d'être frappé de la juxtaposition d'une élévation idéale et d'un intérêt personnel tout opposé dans le même discours, voire dans le même précepte attribué à Jésus. Cette juxtaposition, psychologiquement impossible, est moralement diffamatoire.

On sait le rôle que « la récompense » joue dans plusieurs paroles attribuées à Jésus (Mat. VI, 1, 4, 6, etc.). Cela ne va pas au delà de Prov. XIX, 17 : « Celui qui a pitié du pauvre prête à l'Eternel et il lui rendra son bienfait. » Ailleurs même la modestie est recommandée comme le plus sûr moyen d'éviter des rebuffades et d'obtenir de l'avancement (Luc XIV, 8-11). Mue par des motifs pareils, l'âme ne présenterait qu'une parodie de ce que Jésus aima et fut ; elle ne pourrait offrir qu'une momerie creuse de son attitude spirituelle devant Dieu et les hommes.

On le voit, une divine révélation ne saurait passer par les mains des hommes sans se dépouiller de son premier lustre en traversant la région des nuages. Jésus semble en avoir eu la conscience lorsqu'en poussant un profond soupir en son cœur, il dit : « pourquoi cette génération demande-t-elle un signe ? » (Marc VIII, 12) ou lorsqu'il déclara à ses disciples : « vous ne savez de quel esprit vous êtes animés » (Luc IX, 55). C'est donc à lui qu'il faut remonter ; il y a des traits ineffaçables qui n'appartiennent qu'à une figure unique de grâce et de majesté.

IX

Le départ que nous venons de faire ne permet pas encore de considérer ce qui reste comme également authentique. Après avoir élagué l'impossible, nous nous trouvons en présence de ce qui peut être vrai. Mais tout ce qui peut être vrai ne l'est pas réellement ; or il faut recueillir le réel avant que l'image historique se dégage de l'obscurité qui l'enveloppe. La tradition commune n'est pas un photographe exact de la réalité. Il faut donc s'en rapporter aux considérations recueillies du vaste champ des probabilités.

Acceptons comme point de départ avec Marc seul (I, 1) la prédication de Jean-Baptiste comme étant « le commencement de l'Évangile de Jésus-Christ. » C'est de là que date chez Jésus le réveil d'une vocation consciente à parler et à agir en témoin des choses de Dieu devant ses compatriotes. Tout ce qui précède est le secret de Dieu ; mais sur les rives du Jourdain, il se dévoile ; Jésus vient au-devant des « temps de rafraîchissement de la part du Seigneur » (Actes III, 19). Mais la figure et le langage du Baptiste refoulent la joie dans son cœur : pas de promesses, pas d'espoir ; la cognée, le van, la colère céleste ! C'est le Sinaï renouvelé ! ce n'est pas la consolation d'Israël ! Cependant, dans son humilité, Jésus descend avec les péagers et les gens de mauvaise vie dans les eaux de la repentance ; mais, en les quittant, les cieux se sont ouverts pour lui, et l'amour de Dieu l'a choisi pour son organe auprès des hommes. Ce fut le moment décisif de la consécration à la vie divine de sainteté et de miséricorde ; c'est la crise qui n'est peut-être jamais épargnée aux esprits qui mûrissent leur histoire spirituelle. Jésus demande à s'en rendre compte et est poussé au désert.

Marc est très sobre ici ; Matthieu et Luc y mettent leur théorie. Ils supposent que Jésus se sent être le Messie et ouvrent la controverse entre lui et Satan sur la double manière d'en conquérir le trône. Mais si, comme nous le pensons, Jésus n'a jamais eu cette prétention et n'a voulu être que le conti-

nuateur du Baptiste, à sa manière, il faut se faire une autre idée de cette lutte. Elle consista dans le conflit entre le rêve national et politique d'un royaume des cieux d'une part et sa réalité spirituelle et humaine de l'autre. C'est de ce conflit que Jésus sortit pâle de prière et de jeûne.

Jésus fut appelé plus tôt qu'il ne l'avait pensé à remplir le vœu de son cœur. Jean est jeté en prison ; Jésus sent que le moment décisif est venu pour lui ; il quitte Nazareth et va prêcher en Galilée (Mat. IV, 12, 17 ; Marc I, 14, 15). C'est le même programme, mais l'esprit et la méthode sont différents. Au lieu de se borner à un endroit, comme le Baptiste, il circule parmi ses compatriotes ; c'est une mission itinérante au lieu d'être stationnaire. Le centre de gravité est déplacé : plus de cri de colère céleste, plus de désert, plus d'absence de miracles. L'influence personnelle lui gagne les deux paires de disciples, qui formeront le noyau de sa suite. Sa personnalité se dessine par opposition à Jean : point de censure, mais l'amour. Tous ceux qui n'avaient pas perdu la clef de la sympathie discernaient au premier coup d'œil quels étaient les traits de la vie humaine qui le touchaient, ce qu'il exigeait de la conscience humaine, ce qu'il attendait de l'âme humaine ; on sentait qu'il réalisait la vie cachée de la communion avec Dieu.

L'aspect le plus intéressant pour l'observateur était la grande place qu'occupaient dans la pensée et l'affection de Jésus les besoins et les souffrances humaines, les besoins inconscients des satisfaits autant que les souffrances du corps ou de l'âme. Son regard charitable répondait à la soif de pitié qui se tournait vers lui. On eût dit la salle d'attente d'une infirmerie. L'action étonnante de sa compassion sur les esprits et par l'esprit quelquefois sur les corps infirmes et perclus valut à Jésus la réputation de disposer de pouvoirs miraculeux. Mais l'exagération physique ne laisse pas d'avoir sa vérité morale : vérité d'un caractère intime, si non de fait extérieur. Il avait pitié de tout ce qui en était digne et guérissait tout ce qui pouvait l'être.

On s'étonnait, on se scandalisait d'une compassion plus tou-

chée de la dégradation morale que de l'affliction personnelle. Ne frayait-il pas avec les péagers et les gens de mauvaise vie? C'est l'objection que fait le légaliste à un discernement spirituel plus profond. Jésus était indulgent envers le *péché pros-crit*, condamné moins pour ce qu'il avait d'odieux qu'à cause d'un manque de *décorum*, et cependant souvent plus accessible à la repentance que les formes moins éclatantes de la culpabilité. Mais il n'était pas indulgent pour le péché en habit de cour ou de prêtre, qui élude des devoirs naturels sous prétexte de vœux sacrés, qui se confesse à l'église et fraude au marché, qui flatte ses patrons et rançonne ses clients. C'est alors que Jésus s'identifiait avec la voix de la conscience et celle de Dieu¹. L'homme purement moral ne comprend pas la combinaison de la pureté la plus sévère avec la plus douce indulgence; chez Jésus, elles s'unissent dans la source unique de toute sa vie, dans son rapport d'amour envers le Père céleste, infiniment parfait. Voir les choses telles que Dieu les voit, c'est la vérité; les ramener à son amour, c'est la bonté; agir conformément à ses règles, c'est la victoire.

C'est cette simplicité de la vie en Dieu qui rend la personnalité de Jésus unique. C'est elle qui triomphe des impressions mensongères du monde; grâce à elle, la création est pour Jésus le dépositaire, le véhicule de la pensée divine. Bien différent des réformateurs du monde qui dénigrent la beauté de la terre et le bonheur de la vie humaine et qui qualifient toutes les productions de l'homme naturel de charnelles et étrangères aux enfants de Dieu, Jésus voit Dieu partout, dans les lis, les oiseaux, l'enfant. L'ascétisme n'avait pas de prise sur lui. Tout ce que Dieu donne est bon, pourvu que chaque don conserve la place qui lui est assignée. Le spirituel n'est pas au delà du matériel, mais au dedans, cherchant toujours à exprimer sa pensée. Les choses extérieures se dépouillent de leur enveloppe devant lui. Aucun déguisement ne pouvait lui

¹ Malgré les traces de remaniement dans les discours antipharisaïques de Jésus, nous y trouvons des textes plus anciens qui représentent son attitude réelle vis-à-vis de l'enseignement ecclésiastique de son temps. (P. 609.)

dérober les détours ou la simplicité d'une âme. Le costume du Samaritain, l'office du publicain, les haillons du mendiant, les ulcères du lépreux n'interceptaient pas le rayon de son amour et de sa confiance. Il voyait dans l'homme l'invisible et mesurait son affection à ce qu'il est, non à ce qu'il semble être. Ainsi s'explique son précepte du pardon mutuel jusqu'à septante fois sept fois, ou jusqu'à sept fois en un jour (Mat. XVIII, 21, 22; Luc XVII, 4). Il ne s'agit pas de renoncer à désapprouver le péché ou d'annoncer la dispense de la pénalité naturelle; mais il faut accueillir l'aveu du pénitent avec une entière sympathie, partager sa colère et sa tristesse, uniquement s'il est en colère contre lui-même et triste pour lui-même. Tout élément personnel doit être absent. Il faut aimer le pénitent pour ce qu'il est et d'autant plus qu'il est autre qu'il n'était et que votre affection l'a rencontré. Voilà le reflet du pardon divin.

En s'adressant à ceux qui tout en connaissant leurs ressources et tout en étant familiarisés avec la tentation se détournent du droit chemin, Jésus n'estime pas qu'ils soient possédés d'un démon, mais qu'ils ne se possèdent pas¹. Jésus leur dit de veiller sur leur cœur, puisque chacun de ses mouvements, livré à lui-même, peut devenir un despote et faire un criminel; du moment qu'il y a relâche à se contenir, on est sur le point de tomber dans le crime. « C'est du cœur de l'homme que sortent les mauvaises pensées. » (Marc VII, 21-23.) Ce n'est qu'en se livrant au pouvoir d'un amour supérieur, qui triomphe des sollicitations des sens et du froissement de l'amour-propre, que l'on pourra s'en rendre maître; il n'y a de repos que dans l'aspiration dominante à devenir « parfait, comme votre Père est parfait. » Une conception pareille de la vie a pour trait distinctif l'humilité, qui croît avec le progrès spirituel et force la plus noble âme de s'écrier : « Pourquoi m'appelles-tu bon ? Dieu seul est bon. » (Marc X, 18.)

On comprend qu'un respect aussi profond du sanctuaire in-

¹ Il est étonnant que M. Martineau n'ait pas discuté le fait de la croyance de Jésus à Satan et aux démons. La guérison des possédés le prouve.

térieur devait inspirer une aversion suprême de toute casuistique, de toute contrefaçon de la piété. De là ses indignations contre « les guides aveugles, » les sabbats superstitieux, les prières aux coins des rues. Mais cette antipathie n'est que l'ombre de cette sympathie dont nous possédons des preuves si touchantes : le jeune homme riche que Jésus aima (Mat. X, 21) et auquel il imposa le seul devoir qu'il eût négligé jusque là ; la scène de Marthe et Marie (Luc X, 38-42) où Jésus donne à entendre la nécessité d'un esprit nouveau pour faciliter le sacrifice qu'impose le devoir et calmer les soucis qu'il cause ; l'incident du nard pur (Marc XIV, 3-9 ; Luc VII, 36-40) qui nous montre toute la sympathie de Jésus pour tout mouvement pur du cœur, indépendamment de l'action extérieure. En appréciant les relations de l'homme avec Dieu et des hommes entre eux, il pénétrait toujours dans les affections les plus intimes qui constituent le caractère.

C'est ce qui explique la catholicité ou l'humanitarisme de sa religion¹. Quoiqu'il ne fût envoyé personnellement qu'aux brebis perdues d'Israël, son appréciation des hommes par leur vie intime lui permettait ce coup d'œil universel. Le sanctuaire de la vie se cache derrière le langage, l'usage et la race ; et de tous les climats il y a un chemin vers le ciel, et une unité spirituelle parmi les hommes qui devrait leur faire honte de leurs mépris et de leurs inimitiés. Aussi nous voyons Jésus s'intéresser indirectement à l'étranger et au compatriote, au centenier comme au publicain, au Phénicien comme au Samaritain. Il va « dans les chemins et le long des haies », pour découvrir les fleurs cachées, la susceptibilité de l'enfant, l'offrande de la veuve, l'affection du pénitent. Les bénis ce sont les pauvres en esprit, les débonnaires, les cœurs purs, les altérés de la justice. Il s'attaque aux antipathies de son peuple et répand un rayon

¹ « Celui qui, du sein du nationalisme hébreu, en face de l'égoïsme humain, au fort des usurpations du moi individuel et politique, proclama de sa bouche le principe de la fraternité humaine, de la fraternité en Dieu, celui-là, pour jamais, a clos la carrière des découvertes et des conquêtes du monde moral. Le cosmopolitisme est né du christianisme. » Vinet, *Litt. franc. du dix-neuvième siècle*, II, 151.

de grâce sur les noms les plus détestés : un publicain devient le symbole de l'humilité et un Samaritain celui de la charité.

Ces sympathies catholiques se manifestèrent aussi dans l'attitude que prit Jésus à l'égard de l'Ancien Testament. Il n'en combat pas l'autorité; au contraire, il explique les prophètes dans la synagogue et justifie ses leçons les plus spirituelles par le langage de la loi. Il faut cependant avouer qu'en concentrant tout bien dans l'affection d'où découle l'action, il annule d'un coup des chapitres entiers du Code mosaïque, *καθαρίζων πάντα τὰ βρώματα*, comme dit l'évangéliste (Marc VII, 19). En dispensant de la lettre de l'institution sabbatique et en laissant la liberté de faire du bien le jour du repos, Jésus supprime le repos absolu légal. En jugeant le divorce tel que la loi le prescrit et le mariage après le divorce, en en appelant à l'histoire d'Adam et d'Eve, comme preuve de l'intention divine, Jésus annule les ordonnances légales de Dieu par l'idée qui a présidé à la constitution de la nature et de la vie morale de l'homme (Marc X, 2-12)¹. Qu'est-ce à dire? toute autorité définitive est enlevée aux systèmes de loi et d'usage et tout est soumis à la règle d'une raison plus éclairée et d'un sens plus élevé du bien. La conscience vivante est la réformatrice perpétuelle des lois historiques et de la pratique sociale. La balle est enlevée; le grain s'y trouve. Ainsi Jésus saisit l'esprit sous la lettre. Ajoutons que de ces sympathies catholiques, dans les limites d'un Israël exclusif, naquit un développement religieux qui, sans préjudice du respect pour ce qui est humain, empêcha les vieux élé-

¹ Voyez, dit M. Martineau, p. 622, ce qui recommandait l'argument à Jésus : la pensée divine du mariage dans son origine consiste dans un seul homme et une seule femme donnés l'un à l'autre par Dieu lui-même, pour la vie, alors qu'il n'y avait pas encore de mort, ni aucune autre vie humaine. Qui peut douter de ce que cela signifie? Représentez-vous Adam renvoyant Eve ou réciproquement: se pourrait-il dureté plus grande et plus odieuse? Cependant ils n'étaient pas sans péché; comme ils avaient vécu ensemble au Paradis, ils le quittèrent ensemble et furent un dans le bien comme dans le mal. Et ainsi Jésus décide qu'en permettant la dissolution du mariage et le nouveau mariage de l'homme ou de la femme, Moïse a fait ce qu'il y avait de mieux à faire pour assurer le praticable, en cédant à « la dureté des cœurs ».

ments d'arrêter la marche des nouveaux et substitua l'élasticité de la loi à son inflexible raideur pharisaïque. Le christianisme primitif, enveloppé bientôt de la prédominance païenne, fut préservé d'une répudiation totale de l'héritage hébreu et maintint la précieuse littérature de l'Ancien Testament, dépositaire de vérité divine et d'expérience spirituelle.

Grâce au développement de sa vie en Dieu par l'assimilation des plus beaux éléments de la piété israélite, Jésus ne put manquer de refondre ses conceptions héréditaires au sujet du Royaume de Dieu. Le message de Jean Baptiste s'élargit ; la Galilée ne suffit plus ; Jésus va s'adresser au quartier général des chefs à Jérusalem, quoiqu'il sache qu'un prophète y doit mourir (Luc XIII, 33). Héraut du Messie, non Messie lui-même, il s'attend au sort de Jean, dont l'autorité divine est la même que la sienne (Marc XI, 27-33), idée qui n'aurait jamais pu se présenter, si Jésus avait été l'objet du message de Jean, au lieu d'en être le continuateur.

Cette thèse est en contradiction avec l'entrée triomphale à Jérusalem, surtout si l'on songe que, selon les synoptiques, Jésus a pris l'initiative et préparé une procession destinée à accomplir une prophétie de Zacharie. Mais c'est précisément cette prophétie à accomplir et un miracle à réaliser (Cf. Marc XIV, 12-16) qui font suspecter l'historicité du récit ; et il y a des considérations qui corroborent cette suspicion. D'abord tout ce qui précède nous montre chez Jésus un pathétique héroïsme en face de l'ignominie et de la mort, une répression touchante des illusions de ses disciples : « il n'est pas venu pour être servi mais pour servir et donner sa vie en rançon pour plusieurs. » Quelques heures auraient-elles pu suffire pour le faire compter sur la couronne dans la ville où il s'était attendu à la croix ? Entré dans la ville, rien n'annonce le roi du royaume de Dieu, tout au contraire en manifeste le héraut. Un roi n'accepte pas des débats comme ceux qui s'ouvrirent dès son entrée dans la capitale. Remarquons ensuite l'anachronisme de Luc. Conformément à son point de vue paulinien, qui n'admet la déclaration de Fils de Dieu (Messie) qu'à la suite de la résurrection de Jésus, Luc fait suivre l'entrée triomphale des effu-

sions de l'homme de douleurs (XIX, 36-44), c'est-à-dire la simultanéité absolue de deux dispositions de l'esprit tout à fait opposées. C'est qu'à son point de vue il ne s'agissait ici que d'une royauté *différée*. Mais cette théorie paulinienne n'existait pas au moment où le récit nous transporte; les Galiléens ne se souciaient pas d'une royauté différée: ils l'escortaient pour lui faire recevoir une couronne *immédiate*. Enfin, devant Caïphe, on cherche des témoignages contre Jésus et on allègue sa prétention à détruire le temple (Mat. XXVI, 61), en revanche, pas un mot de cette entrée provocatrice qui devait être de si grande notoriété et aurait établi si péremptoirement son affectation du pouvoir messianique. Toutefois si l'épisode n'est pas historique, il n'est pas de pure invention; il contient un noyau effectif. Jésus n'a rien organisé; le mouvement parmi ses disciples a été spontané; à mesure qu'ils approchaient de la ville, ses murs, ses palais, son temple leur inspiraient l'idée de la gloire du royaume à venir; d'autant plus qu'ils étaient accompagnés de Celui qui en avait toujours annoncé l'approche. On conçoit comment la vivacité d'un Pierre et l'enthousiasme des fils du tonnerre ont pu donner le signal. Mais si nous ne tenons compte que du plus ancien récit (Marc XI, 9, 10) il n'est question ni du « fils de David » (Mat. XXI, 9) ni du « Roi qui vient au nom du Seigneur » (Luc XIX, 38), mais uniquement « de celui qui vient au nom du Seigneur » (titre appliqué à tout prophète; Deut. XVIII, 22) et « du royaume qui vient; » il n'est pas question du Roi. La scène réduite à ces proportions a pu avoir lieu sans impliquer, de la part de Jésus, d'autre prétention que celle de héraut du Royaume.

La purification du temple ne nous étonne pas. Elevé dans la synagogue où l'on n'apporte d'autre offrande que celle de la repentance et de la foi, Jésus put difficilement supporter la vue de prêtres bouchers et de victimes immolées ou l'odeur d'une chair consumée, autrefois censée agréable à Dieu et maintenant odieuse aux hommes. Habitué à faire sa prière sous la voûte des cieux, il avait peine à respirer dans ces murs suffoquants où des nuages d'encens avaient la prétention de l'adoration et où la fumée de l'autel faisait l'œuvre de la prière. Cette re-

ligion toute rituelle et cette morale faite de légalisme lui apparaissaient comme une conspiration contre les réalités divines. Nous ne sommes donc pas étonnés que Jésus ouvrît les quelques jours qu'il passa au temple par un acte éclatant (Marc XI, 15-18), suivi de puissants avertissements aux Scribes (Marc XII, 38-40). C'est ce que rappellent les témoins devant le tribunal en déclarant : « nous l'avons, lui-même, entendu dire : je détruirai ce temple élevé par la main des hommes et en trois jours j'en bâtirai un autre, qui ne sera pas fait de main d'homme. » (Marc XIV, 57, 58.) C'est-à-dire : fuyez ces murs qui vous éloignent de Dieu au lieu de vous rapprocher de lui ; venez le chercher avec moi, d'esprit à esprit, et au prochain sabbat vous serez unis à lui dans une communion impérissable. Le coup porté à la conscience sacerdotale doit être vengé ; la condamnation ne se fait pas attendre et les passants en répètent le motif au pied de la croix en disant : « toi qui détruis le temple et qui le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même en descendant de la croix. » (Marc XV, 29, 30.) Cette grande parole ne s'arrête pas au Calvaire ; elle se reproduit essentiellement dans la condamnation et l'apologie d'Etienne. Tant il est vrai que c'est de la personnalité de Jésus que partit le culte en esprit et en vérité !

Les réponses de Jésus aux dilemmes des espions qui l'environnaient chaque matin de cette semaine suprême, au temple, sont aussi intéressantes par leurs réserves que par leurs révélations.

La question du tribut (Mat. XXII, 15-22) est destinée à brouiller Jésus soit avec le gouvernement romain, soit avec l'opposition des zéloteurs. Il se contente de dire en montrant l'effigie et la légende de la monnaie courante en Judée : « rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » La réponse est évasive, mais c'est précisément en cela que consiste sa pertinence. La question n'était pas faite pour un prophète, mais pour l'école ; il ne s'agissait pas de la vie spirituelle, mais des conditions extérieures et politiques. La pièce de monnaie courante manifestait certains rapports dont les devoirs étaient inséparables ; or tout devoir, en dernier ressort,

est divin, bien qu'il s'exprime sous la forme de l'obligation envers l'homme ; par conséquent la religion s'étend aux deux sphères et n'a pas à s'occuper de la définition des limites de la vie civile ; elle n'a qu'à assurer l'application consciencieuse de la raison dans cette œuvre. C'est pourquoi Jésus décline les fonctions de juriste mais en ramène les résultats au devoir sacré comme le reste.

Un autre rayon de lumière jaillit de la pensée de Jésus à propos de la question que les Sadducéens lui adressent sur la résurrection des morts (Mat. XXII, 23-33) Il écarte la question des sept frères qui ont successivement épousé la même femme en affirmant qu'au siècle à venir il n'y aura plus qu'une existence pareille à celle des anges, une société dont les membres seront unis par une pure affection et une ressemblance croissante avec Dieu. Mais Jésus fait plus : il ajoute une idée dont la portée est plus grande : les morts ne ressusciteront pas seulement, mais ils vivent ; l'homme à qui Dieu a confié une vie responsable doit partager la perpétuité de Dieu. L'argument est puisé dans la déclaration de Dieu aux patriarches : *je suis* le Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob (Ex. III, 14, 15). Vous en faites, dit Jésus : *je suis* celui qui *était* le Dieu des patriarches. Ce présent constitue l'essence de celui qui s'est manifesté à Moïse sous le nom de : *je suis*. C'est dire qu'il *est* autant qu'il *était* le Dieu des pères. Cette phrase serait une dérision si Dieu les avait fait disparaître en sorte qu'ils n'existassent plus ; les morts ne peuvent pas avoir de Dieu ; Lui, toujours vivant ne peut être qu'en relation avec ceux qui vivent. On sent ici une pensée qui lutte avec un texte pour lui extorquer la vérité qui la travaille ; mais elle proclame l'impossibilité de la mort de l'homme ; Dieu ne peut pas détruire l'union qui s'est formée entre lui et ceux qu'il aime ; il ne peut pas mettre fin à l'objet de son amour.

La question du scribe : « quel est le premier de tous les commandements ? » (Marc XII, 28-34) permit à Jésus de montrer la base de tout son enseignement. Au lieu de choisir parmi les commandements celui qui est le principal, il les résume tous en deux, l'amour de Dieu (Deut. VI, 5) et l'amour du prochain

(Lév. XIX, 18). Ni l'un ni l'autre ne veulent des règles qui pèsent sur la volonté ; il s'agit d'affections intimes qui nous portent vers une consécration infinie et une sympathie finie et qui embrassent toutes les exigences de la loi et toutes les inspirations des prophètes. C'est la perfection de la vie humaine pénétrée de la plus sublime des humaines religions.

Quant aux discours eschatologiques, remarquons que les questions privées que les disciples sont censés, selon les synoptiques, adresser à leur Maître, n'ont aucun rapport avec les enseignements spirituels qui précèdent, mais uniquement avec des prophéties peu historiques combinées avec la parousie ; il est permis d'y voir les idées qui remplissaient les esprits des disciples. Mais la réponse de Jésus montre que ces discours étaient un extrait d'une apocalypse juive postérieure.

Il est probable que Judas n'a pas eu l'intention d'accomplir ce qui est arrivé ; il n'a fait que mettre le comble à l'impatience que tous les disciples ressentaient à l'égard de la lenteur de la manifestation du Messie ; il voulait forcer la main à Jésus et le contraindre à se déclarer. L'échec de son dessein explique mieux son effroi et sa mort que la faible mesure de componction qu'on peut attribuer à un traître qui réalise froidement son dessein.

La prière de Gethsémané : « Abba, Père, toutes choses te sont possibles, éloigne de moi ce calice » (Marc XIV, 36), semble annoncer qu'aux yeux de Jésus toute possibilité de délivrance n'était pas exclue. Il est encore en suspens de ce qui doit lui arriver. Dans ce cas Jésus n'a pas pu prononcer les prédictions les plus positives et les plus détaillées sur sa mort à Jérusalem et sur sa réapparition en Galilée ; ces annonces se réduisent tout au plus à des pressentiments naturels du danger. Ajoutons que si Jésus a considéré son sort non comme prédéterminé, mais comme dépendant encore d'une disposition de la volonté divine, il n'a pas pu y voir la destinée du Messie qui devait mourir selon les prophéties, mais comme le sort d'un héraut du royaume de Dieu dont le message pouvait provoquer, comme chez le Baptiste, la vengeance des meurtriers, ou bien y échapper. S'il s'était pris pour le Messie et qu'il eût dé-

crit et daté son avènement sur les nuées du ciel, avec tous les signes qui devaient le précéder et les assises qui devaient les suivre, comment pouvait-il demander la permission de rester dans ce monde et d'être dispensé de la parousie ? Il y a plus. Selon M. Renan¹ la prière de Jésus demandant à être dispensé de la coupe amère est l'effet de la peine encourue par les prétentions téméraires qui s'écroulent au contact de la réalité ; mais comment accorder avec cette hypothèse la prière de la soumission à la volonté divine ? Comment la découverte de l'exagération dans laquelle il était tombé, pouvait-elle lui faire dire : non ma volonté, mais la tienne ! Selon les doctrines officielles la coupe amère est le couronnement de toute l'histoire, considérée par Jésus comme l'essence du dessein de Dieu à son égard : mais comment concilier avec cela les paroles : s'il est possible que la coupe passe loin de moi ? Comment un rédempteur parvenu à la crise marquée pouvait-il demander d'en être dispensé ? Non, Jésus ne vit la croix qu'à son approche. C'est le cri de l'innocence et de la sainteté. Il commence par reculer devant les hommes qui « lèvent le talon contre lui, » pour se réfugier ensuite entre les bras de Dieu.

La déclaration messianique de Jésus devant le souverain sacrificateur soulève des objections sérieuses. Selon les synoptiques le président demande catégoriquement s'il est le Christ, le fils de Dieu. Selon Matthieu (XXVI, 63) et Marc (XIV, 61) la réponse est formelle : je le suis, tu l'as dit. Selon Luc la réponse est évasive : « vous dites que je le suis » (XXII, 70). Jésus laisse aux questionneurs la responsabilité de l'identifier avec le Fils de Dieu. Ce phénomène donne à penser. De plus, il est difficile d'admettre que Jésus, après avoir interdit péremptoirement toute prétention en sa faveur à la qualité de Messie, ait choisi ce moment fâcheux et cet auditoire malveillant pour sa première profession ouverte. N'oublions pas

¹ *Vie de Jésus*, 1882, p. 390 : « Durant ces derniers jours, le poids énorme de la mission qu'il avait acceptée pesa cruellement sur Jésus. La nature humaine se réveilla un instant. Il se prit peut-être à douter de son œuvre. La terreur, l'hésitation s'emparèrent de lui et le jetèrent dans une défaillance pire que la mort.... pleura-t-il de n'être pas resté un simple artisan de Nazareth ? »

que la prétendue déclaration de Jésus devant le grand prêtre s'accorde avec la théorie subséquente des disciples. Nous demandons enfin qui étaient les témoins ? Pierre n'y était pas et ne tarda pas à s'enfuir en Galilée, dernière brebis du troupeau dispersé.

Les sept paroles de la croix sont les derniers traits qui donnent une conception vraie de la personnalité de Jésus. Marc (XV, 34) et Matthieu (XXVII, 46) ne nous transmettent que le cri : « mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'as-tu abandonné ? » Nous trouvons ici le foyer de l'agonie physique qui momentanément consume toutes les rosées idéales qui auraient pu le rafraîchir ou l'éteindre. Si le mot *abandonné* est sérieux, on le comprend si Jésus est le héraut du royaume de Dieu, appelé à préparer ses voies : pouvait-il s'attendre à une fin aussi tragique ? ne pouvait-il pas se flatter raisonnablement d'en être préservé ? Mais si Jésus a eu la conscience d'être le Messie, s'il a considéré la croix comme sa couronne, s'il l'a volontairement acceptée et en a fait fréquemment la prédiction à ses disciples, on ne saurait admettre qu'il traitât l'exact accomplissement de ses propres intentions d'injuste abandon de la part de Dieu.

Trois autres paroles sont dues à Luc, c'est-à-dire datent de la fin du premier siècle. La première (XXIII, 34) : « Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ! » soulève une question quant à l'ignorance qu'elle allègue. Si cette parole ne marque la douceur à l'égard d'un homicide quelconque, accompli par une passion aveugle, sous l'influence de véhémentes tentations, sans être l'expression du véritable caractère de celui qui l'a commis, nous ne trouvons rien là qui ne s'accorde parfaitement avec l'abnégation et la clémence de Jésus. Mais s'il s'agit d'un péché d'ignorance, qui ignore la nature de sa victime, savoir le Messie, nous avons ici une conception après coup du narrateur : Jésus ne marcha pas à la mort en qualité de Messie. Peut-être Luc a-t-il donné à l'invocation du pardon céleste un tour qu'elle n'avait pas primitivement. Peut-être a-t-il répété sa propre pensée en mettant une intercession semblable sur les lèvres d'Etienne (Act. VII, 60).

Faut-il attribuer à Jésus la promesse faite au bon larron : « aujourd'hui tu seras avec moi en paradis » (Luc XXIII, 43) ? On se demande s'il y a probabilité physique et morale que deux condamnés, au milieu des horreurs du supplice, aient une altercation sur le caractère messianique de leur compagnon de souffrance. Disons aussi qu'en manifestant la conviction que Jésus, malgré sa mort sur la croix, « allait entrer dans son règne, » le pénitent exprime une pensée dont les pieux disciples n'avaient pas encore la plus faible lueur. De plus Jésus qui désavouait habituellement la prétention messianique en sa faveur, l'accepte ici et fait une promesse en vertu d'elle. Enfin, la division du Hadès, appelée Paradis, à laquelle Jésus renvoie le suppliant était, selon la foi courante des juifs, le rendez-vous des âmes justes réservées à la résurrection. La conception nous ramène donc non au Calvaire mais à l'époque de la composition du troisième évangile. C'est alors que naquit la foi à la descente aux enfers, » où le Christ est allé prêcher aux esprits qui sont en prison. » (1 Pierre III, 19.) On sait au reste par la parabole du mauvais riche que Luc a une prédilection pour les scènes du Hadès.

La dernière parole que Luc nous ait conservée : « Père, je remets mon esprit entre tes mains » (Luc XXIII, 46) est certainement ce que Jésus pouvait dire de plus caractéristique, tant qu'il lui était possible de penser et de parler. Matthieu (XXV, 50) et Marc (XV, 37) ne mentionnent qu'un cri inarticulé. Peut-être Luc, comme Jean, a-t-il voulu l'interpréter en l'articulant d'après le Ps. XXXI, 6.

Le quatrième évangile nous a conservé le reste des sept paroles.

D'abord les adieux à Marie et au disciple que Jésus aimait : « femme, voilà ton fils. Voilà ta mère. » (XIX, 27.) S'il ne s'agissait que de la beauté de ces touchantes paroles, il n'y aurait pas la moindre difficulté d'en admettre le caractère historique. Mais les objections, hélas ! abondent. Jean a quitté Gethsemané pour fuir en Galilée, et Marie ne l'a pas quitté : elle ne figure jamais parmi les femmes galiléennes qui croyaient en Jésus ¹.

¹ « Dans les trois premiers évangiles le groupe de personnes fidèles se

Puis Jésus avait remplacé les liens de la famille qui le désavouait par ceux de la nouvelle naissance qui l'unissait à maint autre père, sœur ou mère (Marc III, 31-35). D'ailleurs le quatrième évangile ne contient pas l'histoire du ministère réel de Jésus, mais une exposition de ce qu'il aurait dû être ; c'est l'idée de l'auteur selon la théologie de son temps ; il appartient à l'école qui conforme l'histoire à la doctrine, au lieu de contrôler la doctrine par l'histoire. Enfin l'incident qui nous occupe est destiné à appuyer le dessein qui règne dans tout cet évangile², de placer le disciple bien-aimé au-dessus de Pierre et de donner ainsi de l'autorité à une théologie plus spirituelle que celle du judéo-christianisme.

Enfin Jésus, sachant que tout ce que la prophétie avait annoncé à son sujet était accompli, demande à boire pour proclamer cet accomplissement et dit : *τετέλεσται* ; toutes les prophéties relatives au Messie sont réalisées. Tout cela pourrait passer pour historique, si Jésus avait affecté la royauté messianique, si l'adaptation des prophéties au prophète de Nazareth n'était pas une pratique apostolique et postapostolique et si la tendance évidente du quatrième évangile ne consistait pas à pousser cette pratique à l'extrême. Maintenant nous ne pouvons voir dans ces paroles qu'une production de la théorie, non la consignation d'un fait. Cependant, historiques ou fictifs, tous les détails de la crucifixion représentent ce que, selon la foi des héritiers les plus rapprochés de son esprit, Jésus aurait sûrement dit et fait,

tient « loin » de la croix et ne s'entretient pas avec Jésus. Selon le 4^me évangile, Marie et Jean assistent au crucifement, au pied de la croix ; Jésus s'entretient avec eux et confie sa mère à son disciple favori. Chose singulière ! La mère des fils de Zébédée ou Salomé, que Matthieu et Marc placent parmi les femmes fidèles, est privée de ces honneurs dans le récit qu'on suppose avoir été écrit par son fils. Le nom de Marie attribué à la sœur de Marie, mère de Jésus, est aussi quelque chose de singulier. Ici, je suis nettement pour les synoptiques. » E. Renan, *Vie de Jésus*, 1882, p. 525.

² Voir XIII, 24, 25 ; XVIII, 15, 16 ; XX, 2-8. La présence de ce disciple au pied de la croix contraste avec le reniement et la désertion de Pierre dont le quatrième évangéliste ne signale pas la repentance, comme l'ont fait les synoptiques. Voir XVIII, 17, 18, 25-27.

tant qu'il disposait de sa volonté et de sa voix. Ils laissent une impression tellement d'accord avec ses affections caractéristiques qu'ils inspirent autant de joie que de respect pour la tragédie la plus profonde du monde.

Le dernier soupir de Jésus termine l'épisode historique de sa révélation, celle-ci, concentrée dans le drame de sa vie, avait fourni toute sa lumière immédiate au terme de sa vie terrestre. Sans doute ce ne fut pas la fin de son existence ; la conviction absolue de ses partisans à l'égard de sa vie éternelle est au nombre des faits historiques les plus certains ; mais cette continuation appartenant à une autre sphère, nous avons ici l'histoire des disciples, non celle de leur maître. Le triomphe de la mort a été pour eux ce qu'il sera toujours : l'objet d'une foi irrésistible ; mais c'est une illusion que d'en demander la garantie spirituelle aux sens et de vouloir l'établir par les témoignages d'un fait palpable et visible, ainsi qu'on a essayé de le faire dans le Nouveau Testament. Quoique la croix fût pour le crucifié la transformation en un vie supérieure, elle est pour nous la retraite vers l'invisible et la clôture nécessaire de sa révélation historique.

X

En terminant ces discussions je ne saurais, dit l'auteur, me défendre d'une double conclusion.

Le christianisme, tel que les églises l'ont défini et entendu, s'est développé principalement à l'aide de ce qui est périssable dans ses sources, non historique dans ses traditions, mythologique dans ses idées préconçues et mal compris dans les oracles de ses prophètes. Depuis la légende d'Éden jusqu'à la fantaisie de la dernière trompette, toute l'histoire du monde est déformée. La tache originelle avec sa perdition involontaire, la rédemption avec son salut vicair, l'incarnation avec son impossible doctrine de deux natures dans une personne, la transmission de la grâce par des éléments matériels sous la garde d'une corporation consacrée, le second avènement du Christ appelant les morts et séparant les brebis d'avec les boucs

en jugement suprême — tout cela est le produit d'une littérature mythique, de rêves messianiques, de théologie pharisaïque, de superstition sacramentelle, d'apothéose populaire. Ces vaines imaginations préoccupent tellement les credos qu'ils ne contiennent d'autre élément moral ou spirituel que le pardon des péchés. Pour répandre ce christianisme on gaspille d'immenses ressources matérielles et spirituelles avec un effort aussi déplorable en matière de religion que serait, en matière de science, celui des hiérarchies et des missions pour propager l'astronomie de Ptolémée et pour inculquer les règles de la nécromancie et de l'exorcisme. L'aliénation croissante des classes intellectuelles de la société à l'égard du christianisme et la culture spirituelle du reste, peu supérieure à celle de l'armée du Salut, voilà des phénomènes sociaux qui doivent adresser un appel solennel à la conscience des églises établies. Pour acquitter la dette qu'elles ont contractées envers l'intelligence du genre humain, elles cherchent adroitement à se dédommager en cultivant les beautés de l'art rituel. L'apologie peut endormir les esprits pour quelque temps, mais ce ne sera pas pour toujours¹.

Toutefois, d'autre part, j'ai de quoi nourrir en moi la paix et l'espérance; j'ai la confiance que le christianisme bien compris, comme étant la religion personnelle de Jésus-Christ, n'a pas d'éléments périssables et réalise le vrai rapport entre Dieu et l'homme. Ce n'est pas à dire que Jésus pût lire la loi et les prophètes avec les yeux d'un Kuenen et qu'il sût la date du livre de Daniel. Mais je pense que la soumission aux conditions d'une connaissance imparfaite, loin d'être une cause d'incapacité pour un guide dans les choses divines, est au contraire une qualité essentielle. En effet la toute-science avec son infini est au delà de la perspective relative que suppose notre expérience spirituelle. La religion étant la vraie attitude de l'âme finie devant l'Infini, l'effort de la vue du sein des ténèbres vers la lumière éloignée, la consécration d'une bonté toujours encore faible et précaire au Parfait et à l'Eternel, il n'y a qu'un

¹ Il s'agit du puséisme qui nous transporte exclusivement en Angleterre.

médiateur qui puisse nous aider ; c'est celui qui « touché de nos infirmités est tenté comme nous en toutes choses, mais sans péché. » (Héb. IV, 15.) Cette condition même, « sans péché, » doit être entendue non dans un absolutisme rigide, mais dans sa signification relative pour tout esprit qui se développe. Il s'agit simplement de l'impression qui résulte des témoignages de sa vie et du jugement que Jésus porta sur lui-même, en déclinant la qualification de bon : « pourquoi m'appelles-tu bon ? Dieu seul est bon. » (Marc X, 18.) Cette susceptibilité d'une repentance possible et cette conscience de quelque manquement du bien, élèvent pour nous la sainteté de Jésus plutôt que de la retenir dans le domaine du péché. Dans les choses mondaines, le révélateur doit *savoir* plus que nous ; dans les choses divines, il faut qu'il soit *meilleur* et rapproche les cœurs et les volontés de la perfection divine. C'est cette intervention seule qui rend un médiateur possible : non pour remplacer la révélation immédiate, mais en nous y rendant attentifs et en nous aidant à l'interpréter, conformément à cette appréhension directe de Dieu laquelle appartient à la constitution humaine. Mais souvent nous passons sans reconnaître Celui qui nous parle dans les lumières et les ombres de la conscience, jusqu'à ce que nous voyions dans un autre la victoire qui fait honte à notre défaite, et que nous soyons saisis d'un même enthousiasme par quelque héroïsme ou quelque sainteté réalisés. C'est alors que l'autorité du bien s'empare de nous comme un appel vraiment divin. Le cortège des justes, éminents à leurs divers degrés, sont pour nous les anges réels qui vont et viennent sur l'échelle qui se perd dans les cieux. Et si Jésus de Nazareth, par son esprit caractéristique, occupe la place du prince des saints et réalise les conditions de la pure vie religieuse, il révèle par là les plus hautes possibilités de l'âme humaine et leur dépendance d'une communion habituelle entre Dieu et l'homme.

Décembre 1890.
